

Des nouvelles de la recherche



CE BULLETIN DE LIAISON VISE À INFORMER LES PARTICIPANTS DES FAITS SAILLANTS DES TRAVAUX DE RECHERCHE DIRIGÉS PAR LES CHERCHEURS RÉGULIERS DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ. IL PRÉSENTE, LE CAS ÉCHÉANT, DES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES, DES RAPPELS ET DES INFORMATIONS UTILES.

La protection de la jeunesse et la prise en compte de la diversité culturelle : une comparaison France-Québec



Au Québec comme en France, la prise en compte de la diversité culturelle et des migrations en protection de la jeunesse représente une épreuve au sens où les significations à lui attribuer et les conduites qu'elle induit ne sont pas stabilisées pour les institutions. En donnant la parole aux acteurs eux-mêmes, la présente recherche, exploratoire, décrit puis met en dialogue les expériences dans deux contextes aux histoires, démographies et services de protection contrastés.

OBJECTIFS: Cette recherche exploratoire vise à comprendre et comparer la manière dont les acteurs de la protection de la jeunesse en France et au Québec appréhendent les dimensions liées à la diversité culturelle et les enjeux migratoires.

MÉTHODOLOGIE: Les participants se sont entretenus sur les **services offerts par leur établissement**, la nature de leur travail, les spécificités des familles et des jeunes rencontrées. Ils ont échangé sur **la terminologie** utilisée pour désigner les familles issues de l'immigration, **l'intervention auprès d'elles**, ainsi que sur des pistes de réflexion et d'action pour soutenir le travail des professionnels. Les gestionnaires ont en outre été interrogés sur **les politiques et grandes orientations en lien avec l'intervention** en protection de la jeunesse auprès des familles issues de l'immigration.

France : L'équipe a mené deux entrevues de groupe avec du personnel de deux Centres départementaux de l'enfance (n=2 directeurs et 8 intervenants psychosociaux en hébergement).

QUÉBEC: La seconde étape, réalisée dans un CIUSSS, comprend deux entrevues de groupe (n=11 intervenants en hébergement) et trois entrevues individuelles avec des gestionnaires.

Un total de 24 répondants s'est exprimé.



Résultats : Considérations

En France, l'accueil des mineurs non-accompagnés (MNA) est une réalité importante, contrairement au Québec où ce phénomène est encore marginal. Ainsi, la comparaison des résultats selon les contextes d'intervention exige précaution et parcimonie, puisque les objets discutés ne sont pas toujours les mêmes. Néanmoins, l'analyse thématique a permis de faire ressortir certains enjeux, défis et discours propres aux contextes français et québécois et d'autres partagés des deux contextes.

Résultats : Reconnaître les spécificités des familles issues de l'immigration ou des minorités culturelles

Québec	France
Les participants évoquent que la LPJ prône la nécessité d'adapter les interventions selon la culture.	Le traitement égalitaire pour tous est promu. Seuls les MNA font l'objet d'un traitement spécifique.
Les participants font usage de nombreux termes de manière interchangeable (p. ex. : origine ethnique, communauté culturelle, groupe ethnoculturel, immigrant). Les divers sens de ces concepts ne sont pas toujours clairs et peuvent soulever de la confusion auprès des intervenants sur la manière de désigner la clientèle. « il y a beaucoup de terminologie, fait que [à] un moment donné ça serait peut-être le fun qu'on rapetisse le vocabulaire rattaché à ce que ça veut bien dire. »	Les participants rapportent que la loi ne permet pas qu'il y ait une identification en lien avec l'origine culturelle ou le statut d'immigration. (Sauf pour les MNA). Ils feraient plutôt l'usage de termes référant à des particularités culturelles ou sociales. « des jeunes d'origine maghrébine, effectivement il peut y avoir des spécificités, mais pas toujours. Il y a énormément de jeunes d'origine maghrébine qui finalement, n'ont rien de spécifique par rapport à un jeune qui vient [de France] (...). C'est plus sur la caractérisation que ça me gêne ».
Identification de spécificités propres aux familles issues de l'immigration ou de la diversité culturelle avec qui ils travaillent. Les propos sont denses et les exemples nombreux.	Identification de spécificités propres aux familles issues de l'immigration ou de la diversité culturelle avec qui ils travaillent. Toutefois, les participants hésitent à nommer des défis, caractéristiques ou besoins liés à la culture par crainte d'essentialiser les différences, sauf pour les MNA.

Adapter l'intervention selon les spécificités des familles issues de l'immigration ou des minorités culturelles

Québec	France
<p>La prise en compte de la dimension culturelle dans l'intervention au moyen d'ajustements spécifiques dans le suivi des jeunes et de leur famille est présentée comme une pratique courante et une nécessité. Ainsi, pour les participants, il va de soi d'adapter l'intervention non seulement parce que cela fait partie de leur mandat, mais aussi parce qu'ils y voient des avantages cliniques.</p>	<p>Les participants mentionnent que les principes d'accueil et de non-jugement s'appliquent à tous, mais il pourrait aussi y avoir prise en compte de certaines particularités culturelles ou migratoires, et conséquemment des ajustements dans l'accompagnement.</p> <p>La prise en charge des MNA est spécifique en raison de mesures et réglementations particulières.</p>
<p>Un travail de décentrement afin de prendre une distance vis-à-vis de leurs valeurs, cadres de référence et préjugés est présent chez les intervenants.</p> <p><i>« Nous aussi faut qu'on essaie de rester justement plus professionnel que possible parce que c'est contre nos propres valeurs, fait qu'y'a cet enjeu-là aussi, nos valeurs et leurs valeurs, peuvent être très différentes, mais faut rester intervenant pis mettre ça de côté un peu ».</i></p>	<p>Sujet sensible : Pour certains, l'adaptation culturelle va trop loin, car elle ne prépare pas les enfants hébergés à ce qui les attend dans la société, alors que pour d'autres ce n'est pas suffisant.</p>
<p>L'éducation et l'information constituent un autre aspect important de leur travail auprès des familles immigrantes, qui manquent parfois de connaissances sur les lois et les normes en vigueur dans la société d'accueil.</p> <p><i>« Y'a de l'éducation pis y'a de l'information à fournir. Y'arrivent ici ils connaissent pas toutes nos lois, ils connaissent pas nos façons de faire, si ce n'est que pour la violence physique soit envers un enfant ou envers leur conjoint, ici c'est considéré comme une voie de fait ».</i></p> <p>Ils évoquent aussi un travail de sensibilisation et de réseautage avec les ressources du milieu.</p>	<p>L'adaptation est laissée au bon vouloir des intervenants qui ne semblent compter que sur eux-mêmes pour l'acquisition d'habiletés nécessaires à l'ajustement des services aux particularités culturelles des jeunes accompagnés.</p> <p><i>« On entraîne pas, c'est laissé au libre arbitre de la culture de chacun, on l'évoque de loin en loin. On sait bien qu'on sait rien. C'est quoi la Tchétchénie? Ben je sais pas, je vais peut-être regarder la télé demain pour me renseigner. »</i></p>
<p>Les répondants constatent que beaucoup a été fait au niveau organisationnel pour améliorer l'adaptation des services, autant le soutien à la pratique professionnelle que les services directs aux usagers.</p>	<p>Sur le plan organisationnel, le financement et la politique sociale globale privilégiée en France qui met l'accent sur la « citoyenneté et l'intégration » sont présentés comme des défis à l'adaptation des services aux particularités culturelles pour les institutions de protection.</p>

Résultats : Pistes d'actions

Niveaux d'influence	Pistes d'action par contexte d'intervention
Clinique	Créer des lieux d'échanges et de soutien (France et Québec) Mieux coordonner les différents services autour de la même famille (intra CIUSSS) (Québec) Offrir de la formation continue (Québec) Améliorer l'accueil des MNA (p. ex. : parrainage, hébergement, formation des intervenants) (France) Améliorer la formalisation des meilleures pratiques (p. ex. : systématisation, documentation, partage des meilleures pratiques) (France)
Liens recherche-pratique	Favoriser la mobilisation des connaissances (France et Québec)
Liens réseau santé services sociaux-autres partenaires	Développer des liens de partenariat avec les organismes d'installation et communautaires par territoire; mieux se connaître, réseauter, etc. (Québec) Travailler en prévention auprès des parents, p. ex. par les écoles, mieux informer les parents sur la LPJ, etc. (Québec)
Politique	Améliorer l'accueil et la prise en charge des MNA notamment sur le plan financier (France)

Conclusion

La comparaison France-Québec fait ressortir que tous s'entendent sur la présence de particularités propres au vécu familial en lien avec l'appartenance culturelle et la migration, mais la manière d'adapter les interventions en réponse à ces particularités ne fait pas consensus. Les pistes d'action sont plutôt différentes entre les contextes d'intervention, témoignant d'expériences singulières.

La comparaison a aussi permis d'identifier deux défis à surmonter au Québec. D'abord, la multiplicité des termes mobilisés pour désigner les groupes à l'étude cohabite avec une hésitation, voire un malaise sur le choix des mots, la crainte d'impairs ou de discriminations.



Conclusion (suite)

Ceci témoigne tout autant de la charge émotive et politique autour de l'appartenance culturelle et des migrations nommée par les répondants français et québécois que le refus, chez les professionnels français, de catégoriser les familles sur la base de référents culturels ou migratoires.

Ensuite, un apparent paradoxe traverse le discours québécois : la valorisation d'attitudes relationnelles d'acceptation, de non-jugement et de compromis cohabite avec un discours d'« éducation parentale », où on doit enseigner au client à être un parent « adéquat » au regard de sa société d'accueil. L'éducation constitue une stratégie, parmi d'autres, pour que le parent mette fin à la situation de compromission de la sécurité ou du développement de son enfant. Néanmoins, ce double message d'acceptation couplé à l'injonction au changement peut alimenter de la méfiance ou de l'incompréhension chez le parent, surtout s'il est peu familier avec le système de protection de la jeunesse.

Globalement, les constats réitèrent la nécessaire réflexivité sur et dans l'action, afin que le professionnel arrive à gérer la complexité des situations de travail et leurs possibles échos dans sa vie personnelle. Les rencontres interculturelles en protection de la jeunesse reproduisent les tensions et enjeux non résolus vécus dans l'ensemble de la société. Néanmoins, à cause de la vulnérabilité des personnes desservies, de la gravité des situations en cause et des rapports de pouvoir à l'œuvre, une constante réflexion sur les actions s'impose afin de ne pas contribuer à des oppressions et inégalités individuelles ou collectives.

FINANCEMENT

Ce projet a été financé par l'Institut universitaire jeunes en difficulté.



NOUS CONTACTER

Vous avez des questions, suggestions ou commentaires?

Sarah Dufour

Sarah.dufour@umontreal.ca

Membres de l'équipe de recherche

Chercheuse principale

Sarah Dufour

Coordonnatrice du projet

Marjolaine Lord

Cochercheurs

Chantal Lavergne

Eugénie Terrier

Marc Rouzeau

Ces faits saillants sont tirés de: Dufour, S., Lavergne, C., Terrier, E., Lord, M., Rouzeau, M. (sous presse). La protection de l'enfance à l'épreuve de la diversité ethnoculturelle et des migrations : une comparaison France-Québec. Dans Lafortune et al., (dir), *Les jeunes en difficulté, un défi collectif*. Éditions du CIUSSS du Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal (Collection de l'IJJD).

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec



Un grand merci aux intervenant.e.s et aux gestionnaires, d'ici et d'outre mer, qui ont généreusement partagé leurs expériences avec nous.

L'équipe de recherche